

PROPOSITIONS SUR

LA CONTRIBUTION DE LA DIASPORA TUNISIENNE

À L'ENTREPRENEURIAT ET L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF

CONTEXTE : la diaspora tunisienne et l'investissement

La diaspora tunisienne représentait près de 12% de la population en 2017¹, soit 1,3 million de personnes. Elle est majoritairement concentrée en Europe (84,5%), bien que présente également dans les pays arabes (12,3%) et en Amérique du nord (3%)².

Alors que sa contribution au développement national prend différentes formes, on observe une volonté d'implication croissante depuis la révolution tunisienne. Sur le plan économique, on enregistre pour l'année 2016 un montant de transferts atteignant 3,5 milliards de dinars³ (environ 1,6 milliard d'euros), soit près de 4,6% du PIB. La tendance en Méditerranée montre qu'une part importante de ces transferts est dédiée à la consommation courante, l'éducation, la santé voire à l'épargne, mais dans une proportion moindre à l'investissement productif. Ces chiffres reflètent néanmoins l'importance et le potentiel que représente la diaspora pour le développement économique.

Les diasporas économiques⁴, constituées de cadres dirigeants, entrepreneurs, investisseurs, scientifiques et relais d'opinion, tissent également des liens économiques diversifiés entre la Tunisie et leurs pays de résidence. Elles représentent un potentiel additionnel de contribution au développement économique, qui pourrait être amplifié par la structuration de stratégies et d'outils facilitateurs, par leur mobilisation plus systématique et par certaines modifications du cadre des affaires et de l'investissement.

Sur le plan politique, la Tunisie a adopté une Stratégie Nationale Migratoire qui compte parmi ses cinq priorités la contribution de la migration au développement socioéconomique à travers les Tunisiens résidents à l'étranger (TRE). Cette vision se traduit par l'instauration de nouveaux dispositifs institutionnels tels que la mise en place d'un guichet unique pour les Tunisiens ayant un projet de retour pour entreprendre, des mesures d'incitations fiscales aux investisseurs, mais aussi au niveau parlementaire avec des députés représentant les TRE.

On observe aujourd'hui une multitude d'actions de la diaspora menées par des canaux très divers. Les parcours et les

profils des Tunisiens de l'étranger sont hétérogènes, avec des projets de vie, des attentes, des ambitions très variables vis-à-vis du pays d'origine. Le recensement des pratiques et des besoins n'est par conséquent pas aisé, bien qu'étant un préalable essentiel à l'adoption d'une stratégie structurante de mobilisation de la diaspora pour l'investissement productif. Afin d'accroître cette mobilisation, il est essentiel d'intensifier le rapprochement des politiques publiques avec les actions et les attentes du secteur privé.

UN PLAIDOYER par et pour la diaspora

Ce document de plaidoyer a été élaboré dans le cadre du projet européen DiafrikInvest qui se donne pour objectif d'accélérer et d'accompagner la mobilisation des hauts talents, des entrepreneurs et des investisseurs de la diaspora pour dynamiser les relations d'affaires entre l'Europe, le Maroc, le Sénégal et la Tunisie et contribuer au développement économique.

Outre la mobilisation d'entrepreneurs et d'investisseurs au sein de la diaspora, DiafrikInvest entend aussi élaborer des propositions concrètes à destination des autorités publiques et des institutions tunisiennes, afin d'avoir un impact structurant sur la relation avec la diaspora.

Ce plaidoyer s'appuie sur une série de consultations du secteur privé, menées à la fois auprès de hauts talents de la diaspora en Europe et de « repats », les entrepreneurs de la diaspora réinstallés en Tunisie. Il s'appuie également sur des travaux d'étude sur les diasporas et leurs réseaux menés depuis plus de dix ans par ANIMA. Il propose des mesures concrètes visant à faciliter et accélérer l'implication des diasporas économiques au sein de différents canaux d'engagement.

Les propositions détaillées dans ce plaidoyer seront présentées aux institutions publiques et autres acteurs pertinents lors d'un atelier de concertation en 2018, afin de les discuter collectivement, de les compléter et de les prioriser.

A la suite de cet atelier, DiafrikInvest mettra en place une assistance technique pour accompagner et formaliser le développement d'une action pilote, qui pourra prendre la forme d'un service, d'un dispositif ou d'un partenariat stratégique visant à renforcer l'attraction et la mobilisation des talents de la diaspora.

1. Ministère tunisien des affaires étrangères.

2. Répartition de la Communauté tunisienne à l'étranger, Office des Tunisiens à l'Etranger (OTE), 2012

3. Rapport Travailleurs migrants et envois de fonds : vers la réalisation des objectifs de développement durable, une famille à la fois, Fonds international de développement agricole, 2017.

4. Par «diasporas économiques», on entend tout expatrié ou personne issue de l'immigration, qu'il soit organisé en réseau ou non, qui possède un capital économique conséquent (en fonds propres, en capacité d'entreprendre, en force d'innovation, en connaissance ou compétence économique transférable) acquis dans un ou plusieurs pays de résidence.





PROPOSITION 1

Les propositions de ce plaidoyer ont également pour ambition d'alimenter la Commission européenne et les différents bailleurs de fonds internationaux intervenant en Tunisie dans le développement de leur programmation sur les sujets relatifs à la diaspora et à l'investissement productif.

LES ANIMATEURS du processus

Le réseau ANIMA Investment Network est une plateforme de coopération multi-pays à but non lucratif au service du développement économique en Méditerranée, et plus récemment en Afrique. Il réunit autour des agences nationales et régionales de la promotion de l'investissement et des territoires, tous les acteurs de l'écosystème souhaitant œuvrer au développement économique en Méditerranée : acteurs du soutien aux PME et à l'innovation, fédérations d'entrepreneurs, pôles d'innovation, investisseurs, instituts de recherche, institutions internationales, etc.

Depuis 2006, ANIMA accompagne ses membres afin de mobiliser les talents de la diaspora pour la création d'entreprise et l'investissement, ce qui a donné lieu à l'élaboration de différents dispositifs et expériences. ANIMA a ainsi déployé et testé un éventail d'actions dans plusieurs pays et accompagné les acteurs nationaux pour collaborer avec ces talents de manière coordonnée et dans le cadre de stratégies concertées.

La Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie CONECT est une organisation syndicale patronale qui rassemble les petites, moyennes et grandes entreprises privées, tunisiennes et étrangères de toutes les régions du pays exerçant dans les différents secteurs de l'économie tunisienne.

La CONECT s'est intéressée à la diaspora tunisienne dès sa création en 2011. Convaincue du rôle important que peuvent jouer les talents tunisiens à l'étranger dans le développement économique de la Tunisie, CONECT s'est déployé à l'international à partir de structures dirigées par la diaspora tunisienne. Cette stratégie a créé des ponts entre les talents de la diaspora et leur pays d'origine, facilitant l'échange d'information sur le potentiel de la Tunisie et les opportunités à saisir, afin de contribuer d'une manière ou d'une autre au développement économique du pays. Plusieurs actions et projets ont également été menés par la CONECT en impliquant directement la diaspora tunisienne afin de renforcer son réseau et de créer des synergies entre les acteurs et les initiatives en Tunisie et à l'étranger.



Structurer en Tunisie la relation avec les talents de la diaspora par une coordination et une médiation renforcée

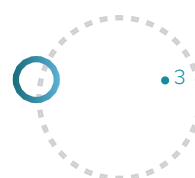
CRÉER UNE STRUCTURE DE COORDINATION ET DE MÉDIATION établie en Tunisie, qui associe pouvoirs publics et secteur privé, pour en faire l'animateur de l'écosystème d'appui et l'interlocuteur unique des entrepreneurs et investisseurs de la diaspora. Cette initiative permettra de mieux structurer les canaux d'information et d'accompagnement (à la fois institutionnels comme les représentations de FIPA-Tunisie à l'étranger, les représentations de fédérations de patrons à l'étranger comme CONECT, les réseaux d'affaires ou d'anciens étudiants tunisiens comme l'ATUGE ou ATDUA, etc.) et d'améliorer leur lisibilité.

Elle pourrait également contribuer à renforcer le positionnement de la question de la diaspora dans l'agenda politique pour faciliter **L'ADOPTION D'UNE STRATÉGIE NATIONALE DIASPORA CONCERTÉE POUR L'ENTREPRENEURIAT ET L'INVESTISSEMENT**, assortie d'un programme d'action et d'accompagnement dans ces domaines.

MISSION

Cette structure aura les missions suivantes :

- **IDENTIFIER LES TALENTS** et compétences installés à l'étranger, structurer leur lien avec la Tunisie et recueillir les besoins mutuels ;
- **ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION** et efficacité des dispositifs d'accompagnement de l'investissement de la diaspora en orientant les investisseurs vers les structures compétentes, et créer des synergies entre les initiatives existantes ;
- **INFORMER LA DIASPORA :**
 - › **SUR LES OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES**, les procédures d'investissement et les dispositifs qui existent dans le pays au sein d'un espace unique de conseil business diaspora ;
 - › **SUR L'AIDE À L'INSTALLATION DES ENTREPRENEURS** (Web, sessions d'information dans les pays de résidence ou en Tunisie, etc.) pour faciliter les démarches (administration fiscale, intégration, santé, éducation, etc.) ;



PROPOSITION 1

- **DÉFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE MARKETING TERRITORIAL :**

- › **MENER DES CAMPAGNES DE PROMOTION** auprès de la diaspora et des pays de résidence à travers les différents canaux, en privilégiant l'implication du secteur privé à travers les fédérations patronales et les réseaux d'affaires, mais aussi le réseau diplomatique ;

- › **ORGANISER DES VOYAGES D'ÉTUDE ET DE PROMOTION DE LA TUNISIE** (business tours) et de mise en relation entre talents, relais d'opinion ou membres de la diaspora et acteurs économiques locaux, en associant les ambassadeurs économiques (voir Proposition 3) ;

- **DÉPLOYER DES CELLULES RELAIS DE LA STRUCTURE DE COORDINATION** dans les pays de résidence de la diaspora tunisienne afin de fluidifier la communication avec la diaspora, par exemple depuis les bureaux de FIPA à l'étranger, qui pourraient être renforcés, et depuis les antennes des fédérations patronales. Des bureaux regroupant plusieurs services de l'Etat, notamment pour le volet économique, pourraient également être créés à l'étranger dans les villes ayant une importante diaspora tunisienne ;

- **DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE VISANT À ACCÉLÉRER LE TRANSFERT DE COMPÉTENCES :**

- › **EN S'APPUYANT SUR UNE PLATEFORME DE MOBILISATION DE L'EXPERTISE DE TALENTS** du secteur privé à partir de besoins pré-identifiés, et faire de la diaspora un accélérateur de transfert de technologies entre pays. Ce transfert doit également se traduire par du conseil ou du coaching au profit des PME ;

- › **CRÉER, RENFORCER ET MAINTENIR LES LIENS AVEC LES DIFFÉRENTES GÉNÉRATIONS DE LA DIASPORA PAR DES DISPOSITIFS INNOVANTS** comme le volontariat afin de faciliter l'échange socio-culturel, le transfert de compétences ou la contribution à des chantiers de l'Etat et des entreprises (comme par exemple les volets Volontariat pour le développement ou Mobilisation de l'expertise de la diaspora du Programme d'appui aux initiatives de solidarité pour le développement –PAISD- du Sénégal).

OUTILS

Afin d'assurer l'efficacité de son mandat, cette structure de coordination des acteurs et des initiatives devrait être dotée d'une **PLATEFORME EN LIGNE** constituant l'outil principal en matière de gestion de la relation entre le pays, ses acteurs et la diaspora. Cette plateforme cumulerait les fonctions suivantes :

- **RASSEMBLER AU SEIN D'UN ESPACE D'INFORMATION ET DE DIALOGUE DES TALENTS** considérés comme des "amis de la Tunisie" indépendamment du lien : région d'origine, famille, culture, affaires, etc. La diaspora pourrait alors ici revêtir sa dimension la plus large ;

- **PERMETTRE AUX TALENTS D'INTERAGIR** - exprimer leurs besoins et retours d'expériences, renseigner leur profil, assurer la diffusion d'informations sur la Tunisie ;

- **PROMOUVOIR AUPRÈS DES TALENTS DE LA DIASPORA** des opportunités pour s'impliquer en Tunisie sur différents volets, à partir de besoins et de projets pré-identifiés leur permettant d'entreprendre, investir, partager leur expertise, une technologie, etc.



- **PROMOUVOIR DES OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES ET D'INVESTISSEMENT CONCRÈTES DANS DES PROJETS LOCAUX** auprès des communautés d'affaires de la diaspora, faciliter la diffusion d'informations économiques clés sur la Tunisie et promouvoir des success stories ;
- **ELABORER UNE SYNTHÈSE D'INFORMATION** (de type « fun facts ») **CARACTÉRISTIQUE SUR LES TRE** et leurs attentes pour entreprendre et / ou investir afin de faciliter leur mobilisation ;
- **ASSURER LA VISIBILITÉ DES ACTEURS** de la coordination et **PROMOUVOIR HORS DES FRONTIÈRES** de la Tunisie les initiatives ciblant la diaspora ainsi que les services d'accompagnement développés pour leurs projets.

GOVERNANCE

Il est important d'associer le secteur privé et les pouvoirs publics pour la mobilisation et la gestion de la communauté créée dans le cadre de la structure de coordination et de médiation, et de définir le(s) responsable(s) du développement de la plateforme, son modèle de gouvernance et de pilotage, les moyens dont elle est dotée (son business model), les modalités de son suivi. L'implication des organisations de soutien au secteur privé auprès des pouvoirs publics est particulièrement importante pour relayer la voix des entrepreneurs de la diaspora. La création d'un Conseil consultatif de la diaspora avec des représentants des

organisations patronales et des associations de la diaspora issues de plusieurs pays de résidence pourrait compléter sa gouvernance.

Le rôle principal des pouvoirs publics serait de développer les axes stratégiques permettant d'orienter la mobilisation des talents (secteurs prioritaires, types de projets recherchés) et de solliciter les relais des fédérations patronales à l'étranger, les réseaux d'affaires et les réseaux diplomatiques (ambassades, consulats) au service de la sensibilisation et de l'animation de la communauté à l'étranger.

Il est en outre essentiel de promouvoir une offre de services au niveau national qui mobiliserait ces talents expatriés et leur proposerait une gamme de prestations d'accompagnement tout au long de leur parcours d'investissement.

Les membres de la diaspora devraient être associés au développement de cette offre intégrée, à son marketing et à l'élaboration des messages qui viseront à mobiliser ces talents.

“ Développer les axes stratégiques permettant d'orienter la mobilisation des talents ”





PROPOSITION 2

Faciliter l'accès au financement des entrepreneurs pour inciter la diaspora à entreprendre et investir

Une plus forte implication de la diaspora dans le développement économique passe par **LE SOUTIEN À LA CRÉATION DE NOUVEAUX VÉHICULES FINANCIERS DÉDIÉS À L'INVESTISSEMENT** et à **L'ÉMERGENCE D'OUTILS INNOVANTS** pour la diaspora qui entreprend, ou à l'évolution de ceux existants :

- **CRÉER UN FONDS DÉDIÉ AUX ENTREPRENEURS DE LA DIASPORA** dans le cadre du fonds des fonds développé par la Caisse des dépôts et consignment ;
- **CRÉER UN LABEL ASSOCIÉ** décerné aux entreprises de la diaspora qu'il finance, afin de faciliter leur accès au financement bancaire et à des conditions préférentielles ;
- **CRÉER UN CLUB DE BANQUES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES ASSOCIÉES** afin de proposer des conditions préférentielles aux entrepreneurs de la diaspora labellisés ;
- **CRÉER UN FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA DIASPORA TUNISIENNE** sur le modèle d'un instrument de type « Diaspora bond » pour orienter une partie de leur épargne vers des prises de participation dans des projets privés, et la rendre plus visible, en s'inspirant de modèles innovants (Ethiopie ou Inde par exemple) ;
- **ORGANISER** dans le cadre de la structure de coordination (proposition 1) **UNE VEILLE SUR LES OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT** nationaux et internationaux ciblant les entrepreneurs de la diaspora tunisienne, mais aussi de manière plus large sur les opportunités ciblant les projets innovants transnationaux, les programmes de co-incubation, etc. afin d'accélérer le développement d'initiatives innovantes ;

- **SOUTENIR LE FINANCEMENT PARTICIPATIF, ASSURER LA MISE EN PLACE D'UN CADRE LÉGAL ADÉQUAT ET ASSURER SA PROMOTION** auprès de la diaspora au travers de solutions spécifiquement dédiées à l'Afrique (comme par exemple Afrikwity, Fiatope, Jamaafunding, etc.). Ces outils, particulièrement adaptés à la diaspora à l'ère du digital, répondent aux aspirations d'engagement citoyen et facilitent l'engagement au service du développement des PME en Tunisie depuis les pays de résidence par la prise de participation. Le financement participatif peut être couplé à des dispositifs innovants de mobilisation de la diaspora tels que les financements par SMS ;
- **METTRE EN PLACE DES SOLUTIONS D'ADMINISTRATION ÉLECTRONIQUE** (de type e-government) pour faciliter les démarches administratives et les relations d'affaires entre l'étranger et la Tunisie, en particulier sur les modalités de paiement, les transferts de fonds et la conversion de devises étrangères.



“ Le soutien à la création de nouveaux véhicules financiers dédiés à l'investissement ”



PROPOSITION 3



Développer et renforcer les réseaux d'affaires afin de consolider la mobilisation des Tunisiens résidents à l'étranger pour l'entrepreneuriat et l'investissement productif

- **RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX D'ENTREPRENEURS** et de talents, en particulier ceux possédant des antennes à l'étranger, et **SOUTENIR LEUR ACTION SUR LE LONG TERME** afin de révéler tout son potentiel, notamment en matière de structuration de la communauté d'affaires à l'international. Il s'agit par exemple de CONECT, UTICA, ATUGE, ATDUA, Réseau Entreprendre, les chambres de commerce, etc., des réseaux à même d'évaluer le potentiel de mobilisation de la diaspora pour l'entrepreneuriat et l'investissement productif. Le soutien à leur structuration doit être envisagé à la fois du point de vue du pays d'origine et de celui du pays de résidence ;
- **CRÉER UN STATUT D'AMBASSADEUR ÉCONOMIQUE AU SEIN DES RÉSEAUX D'AFFAIRES DE LA DIASPORA** pour favoriser le marketing territorial et la diffusion d'information à la fois auprès de la diaspora et de la communauté d'affaires du pays de résidence. Ce concept pourrait être étendu à d'autres domaines avec des ambassadeurs sportifs, culturels, etc. ;
- **CONNECTER ENTREPRENEURS ET INVESTISSEURS DE LA DIASPORA AUX RÉSEAUX D'ENTREPRENEURS LOCAUX :**
 - › **AFIN D'ENCOURAGER LEUR INSERTION** dans le milieu des affaires et soutenir l'émergence de réseaux d'affaires transnationaux formels ;
 - › **AFIN DE FAVORISER LES INVESTISSEMENTS** croisés et l'insertion d'investisseurs de la diaspora dans les réseaux de business angels en Tunisie ;
- **DÉVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT ENTRE PAIRS (DE TYPE TUTORAT) DES ENTREPRENEURS DE LA DIASPORA PAR DES ENTREPRENEURS RÉSIDANT EN TUNISIE** afin d'accompagner le développement de leurs projets grâce à un référent connaissant l'écosystème et les marchés locaux ;
- **SOUTENIR LES CAPACITÉS D'INTERNATIONALISATION DES ENTREPRENEURS TUNISIENS** à travers le mentorat par des talents de la diaspora, qui permet à la fois un transfert de compétence et d'expérience et l'accès à un réseau d'affaires à l'étranger ;
- **ORGANISER RÉGULIÈREMENT DES ÉVÈNEMENTS BUSINESS** dans les principaux pays de résidence des TRE.

“ Créer un statut d'ambassadeur économique au sein des réseaux d'affaires de la diaspora ”



Glossaire

API : Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation

ATDUA : Association des Tunisiens Diplômés des Universités Allemandes

ATUGE : Association des Tunisiens des Grandes Ecoles

CONNECT : Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie

FIPA-Tunisie : Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur

PAISD : Programme d'appui aux initiatives de solidarité pour le développement (Sénégal)

PIB : Produit intérieur brut

PME : Petites et moyennes entreprises

TRE : Tunisiens résidents à l'étranger

UTICA : Union Tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat

Contact

Equipe de coordination DiafrikInvest

Email : info@diafrikinvest.com

Douja Gharbi, Première Vice-Présidente, CONNECT

Email : douja.gharbi@connect.org.tn

Tél : (+216) 31 330 333

Aurélien Baudoin, Coordinateur DiafrikInvest, ANIMA

Investment Network

Email : aurelien.baudoin@anima.coop

Tél : (+33) (0)4 96 11 67 63

Auteurs

Ce document a été rédigé par Aurélien Baudoin, coordinateur de DiafrikInvest, et Charlotte Lafitte, chargée de projet à ANIMA Investment Network, par Douja Gharbi, Première Vice-Présidente, et Sarah Thamer, Responsable des projets à CONNECT. Création graphique www.stickstudio.net. Mathias Fillon, Emmanuel Noutary, Lauriane Ammouche et Lucile Basse ont participé à la relecture et à l'édition.

DiafrikInvest, mars 2018 - www.diafrikinvest.com

La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de ANIMA Investment Network et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

DiafrikInvest (2016 -2019) a pour ambition d'accélérer et d'accompagner la mobilisation des hauts talents, des entrepreneurs et des investisseurs de la diaspora pour dynamiser les relations d'affaires entre l'Europe, le Maroc, la Tunisie et le Sénégal et contribuer ainsi au développement économique. Le projet est cofinancé à 90% par l'Union européenne pour un budget total de 2,2 millions EUR. Le projet est mis en oeuvre par un consortium euro-africain composé d'ANIMA Investment Network, chef de file, l'Agence de l'entrepreneuriat en Méditerranée ACIM, le Centre des jeunes dirigeants (CJD) du Sénégal, la Confédération des entreprises citoyennes de Tunisie CONNECT, et Startup Maroc. L'Agence Marocaine de Développement des Investissements (AMD) est également associée au projet.

L'Union européenne est constituée de 28 États membres qui ont décidé de mettre graduellement en commun leur savoir-faire, leurs ressources et leur destin. Ensemble, durant une période d'élargissement de plus de 50 ans, ils ont construit une zone de stabilité, de démocratie et de développement durable tout en maintenant leur diversité culturelle, la tolérance et les libertés individuelles. L'Union européenne est déterminée à partager ses réalisations et ses valeurs avec les pays et les peuples au-delà de ses frontières.